

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 11 Procuration : 2 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois le vingt cinq janvier Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance :</u> <u>Date de convocation :</u> 20 janvier 2023</p>
<p><u>Réf :</u> 2303  <u>Objet :</u>  Petit train – Village des Lindarets – Périodes estivales</p>	<p><u>Présents :</u> M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie - Laure - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha <u>Absents ou excusés :</u> Mme QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard <u>Procuration :</u> Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie – Laure M. BRAIZE Richard à M. ROSSET André</p>

Monsieur MUFFAT Michel indique que dans le cadre de l'expérimentation du village des Lindarets, l'été, dans le but de rendre le village aux piétons, afin de faciliter l'accès des personnes ayant des problèmes à se déplacer, la commune va expérimenter pendant 3 années, la mise en place d'un petit train, entre la gare sommitale de la télécabine d'Ardent, et le parking à l'entrée du village des Lindarets, en dessous du restaurant la ferme.

Ce petit train desservira l'ensemble du village, pendant la période e fonctionnement de la télécabine, soit pendant les mois de juillet et août.

Il indique que la commune est en cours de négociation avec un prestaire pour la fourniture d'un petit train à motorisation diésel de 2 wagons, pour un budget annuel estimé à 43 000.00 € HT, auprès de la société « Sfapa ».

Il indique qu'en sus de ce coût la commune supportera les frais de carburant, assurance et de personnel liés à l'exploitation de ce petit train.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- **ACCEPTÉ** la mise en place à compte de l'été 2023, pour une période de 3 année, pendant les mois de juillet et août, d'un petit train pour le transport de voyageur entre la gare sommitale de la télécabine d'Ardent et le bas du village des Lindarets
- **PREND NOTE** que des arrêts seront définis sur le parcours afin de permettre la desserte de l'ensemble du village

- **VALIDE** la location pendant une période de 3 années, auprès de la société «Sfapa » , d'un petit train de 2 voiture pour les périodes estivales, pour un coût annuel estimé à 43 000.00 € HT.
- **PREND NOTE** que la commune en sus de la location du petit train, supportera toutes les charges d'exploitation de ce petit train.
- **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean – Claude



La Secrétaire de séance

SIBIL Christine